Communiqué de presse n°3

Collège-Lycée Jean Renoir Bondy 17-11- 2017

Répression inacceptable devant le rectorat de Créteil

Aujourd'hui vendredi 17 novembre, la cité scolaire Jean Renoir s'est mobilisée pour la 4e journée consécutive de grève. Nous demandons toujours un emploi pour notre collègue Yves Espargilière et des moyens humains pour assurer un fonctionnement normal de la cantine et de la vie scolaire.

En effet, contrairement aux déclarations du rectorat dans la presse le 16 novembre, le poste proposé à notre collègue n'était qu'un remplacement de deux mois entraînant de surcroît le déplacement de l'employée l'occupant actuellement.

Quel mépris pour la personne qui a appris par voie de presse ce déplacement ! Quel mépris pour notre collègue dont le rectorat connaît la situation depuis juin dernier et qui se voit proposer 2 mois sans garantie de réemploi, alors qu'il lui faudrait 2 ans pour faire valoir ses droits à la retraite !

C'est pourquoi nous étions 150 à retourner au rectorat aujourd'hui. Enseignants et lycéens ont demandé à être reçus afin de trouver ensemble de vraies solutions pour la cité scolaire. Le rectorat a refusé de nous recevoir.

Alors que nous étions regroupés devant le rectorat, un membre de l'équipe mobile de sécurité du rectorat est venu prendre un élève qui aurait lancé une petite bouteille d'eau en plastique. Il l'a alors remis aux forces de police qui se trouvaient de l'autre côté des grilles d'entrée du rectorat. Des enseignants et des lycéens se sont approchés pour s'enquérir du sort réservé à cet élève. C'est à ce moment-là que les forces de l'ordre ont gazé les personnes au premier rang qui ne représentaient en aucun cas une menace.

Des enseignants qui tentaient d'éloigner leurs élèves pour qu'ils ne répondent pas à cette provocation ont subi le même traitement.

Si la situation n'a pas dégénéré c'est bien grâce au fait que les élèves n'ont pas répondu à ce que l'on est en droit d'appeler une provocation. La disproportion entre les faits et la réaction policière est évidente.

L'élève interpellé a été conduit au commissariat de Créteil et selon nos informations maintenu en garde à vue .

L'ensemble des manifestants est extrêmement choqué de ces méthodes utilisées contre des jeunes et des professeurs venus demander des moyens pour travailler. Notre colère est intacte. Nous demandons la libération immédiate de ce lycéen.

Nous nous réunirons à nouveau en assemblée générale le lundi 20 novembre pour décider de la suite de notre mouvement.

L'AG des personnels, avec leur intersyndicale SNES-SUD-FO